Image not found or type unknown

Taxe d'habitation et invalidité

Par **lysc**, le **28/07/2009** à **22:15**

bonjour,
Titulaire d'une carte d'invalidité (80%) je souhaiterai connaître
mes droits, surtout en ce qui concerne la taxe d'habitation et la taxe audio-visuel : quel est le plafond pour notre famille comprenant 2 enfants 8 et 13 ans, sachant que mon époux et moi-même avons un emploi.
Par ailleurs, victime d'un accident de voiture dans le cadre de mon travail (agent territorial) il y a t-il une liste de maladies professionnelles consultable en ligne ?

Merci pour votre aide.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés